

Lettre ouverte aux candidats à la présidence de la République Envoyée individuellement et en recommandée à tous les candidats

Lettre recommandée avec AR

Lyon le 20 janvier 2022

Madame, Monsieur,

Vous vous présentez aux prochaines élections présidentielles françaises et nous vous en félicitons.

Nous sommes une association nationale de patients, se soignant en première intention par l'homéopathie. Nous avons plus de 30 ans d'existence et diffusons une lettre trimestrielle qui est adressée par courrier ou par mail à nos adhérents. Vous n'êtes pas sans savoir que **plus de 56%¹ de la population française se soigne par l'homéopathie**, et nous n'avons jamais eu autant d'adhérents que depuis que l'homéopathie a été déremboursée en France.

Nous aimerions connaître votre position, par rapport au libre choix thérapeutique en général et à l'homéopathie en particulier. Si vous étiez élu, reviendriez-vous sur les décisions prises ayant conduit au déremboursement des remèdes homéopathiques ?

De façon plus générale, redonneriez-vous la liberté de prescription aux médecins généralistes, quels qu'ils soient pour qu'ils puissent honorer le serment d'Hippocrate qu'ils ont prononcé en recevant leur diplôme ?

Vous n'êtes pas sans savoir que la disparition des médecins homéopathes prive un grand nombre de patients du libre choix thérapeutique, valeur incontournable de notre démocratie.

Nous ne manquerons pas de diffuser votre réponse dans notre prochaine lettre trimestrielle ce qui aidera nos adhérents à faire un choix légitime et raisonné entre tous les candidats en matière de santé.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et vous prions de recevoir nos meilleurs vœux de succès.

Isabelle Rossi, et le conseil d'administration

PJ: nos dernières lettres trimestrielles

¹ Etude IPSOS

Association loi 1901 n° W691069632 Siège social : 80, rue d'Inkermann 69006 LYON Site : www.apmh.asso.fr e-mail : apmh.asso@orange.fr tél : 00 336 89 28 33 20